

DROITS DE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT

Principes, bases légales et enjeux associés

1. PREAMBULE

Le développement durable et les droits de l'homme sont fondamentalement liés : quels sont ces liens et les enjeux associés ? Quels sont les enjeux fondamentaux du XXIème siècle pour permettre un développement durable, un développement qui respecte à la fois la Terre et l'Homme ?

Aujourd'hui, on dénombre des tensions, des clivages et des conflits du fait de l'accès, du contrôle, ou de l'utilisation des ressources naturelles à travers le monde. Le changement climatique est aussi facteur de bouleversements sociaux. En abordant des sujets pratiques comme l'accès aux matières premières, à l'eau, à la terre notamment, cette formation visera à démontrer à quel point la dégradation accélérée de l'environnement affecte directement les droits fondamentaux des populations locales et quelles sont les solutions proposées.

Des textes juridiques existent pourtant visant à se prémunir de telles dérives. Quels sont ces textes, quelle est leur portée, et leur limite ? Leur non-respect est-il sanctionné ? Existe-t-il des solutions autres que les textes juridiques applicables ? Des cas pratiques seront présentés (République Démocratique du Congo, Angola, Equateur, Chine, etc.).

2. DUREE DE LA FORMATION

3 à 6 heures

3. LANGUE

Français ou anglais

4. PUBLICS CONCERNES

BAC + 4 à BAC + 5

5. OBJECTIFS

Comprendre les relations entre droits de l'homme et environnement.
Connaître les principes ; les instruments juridiques ; les enjeux et les conséquences associés à ces deux disciplines complémentaires.

Bénéfices - Avantages : Cette question intéresse particulièrement les futurs acteurs du développement durable, car elle fait partie intégrante du volet social du développement durable ainsi que les étudiants qui souhaitent orienter leur carrière dans les métiers de l'humanitaire.